

anne bocquier

13/05/24 22:39

enquête publique-desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention de Mr le commissaire enquêteur,

Je suis consciente des inconvénients décrits par les riverains par rapport à l'engorgement de la D137 à certains moments, le bruit, le sentiment d'insécurité. Vivant à Ste Gemme depuis 47 ans, j'ai effectivement constaté des évolutions négatives sur ces points, mais aussi la modification de la localisation du « bourg de Ste Gemme », qui à une époque pas si lointaine, se situait rue de l'église et pas du tout sur la RD 137. Depuis des aménagements ont été effectués sur la RD 137.

Mais pour être honnête ; je ne suis pas concernée directement, vivant aujourd'hui à l'extérieur du bourg.

Je m'interroge quand même sur la pertinence du contournement de la RD 137 :

-Pourquoi les poids lourds n'utilisent pas les infrastructures existantes(poursuivre sur l'autoroute pour rejoindre La Rochelle) ?

-N'y a-t-il pas meilleur itinéraire pour désengorger les bourgs de St Jean de Beigné et de Ste Gemme la plaine et rejoindre Luçon plus directement ; et ainsi donner la possibilité aux véhicules de se diriger soit vers Les Sables d'Olonne, La Roche sur Yon ou Fontenay le Comte, en utilisant le contournement de Luçon existant.

D'autre part, sur le tracé du contournement de la RD 137, un remblaiement serait nécessaire sur une portion sur la commune de Ste Gemme.

Par voie non officielle, car non confirmé par la mairie de Ste Gemme, (il paraîtrait quand même que les exploitants agricoles aient été informés contrairement aux riverains), il semblerait que le lieu choisi pour récupérer le remblai serait situé au lieu-dit « le mureau » sur la commune de Ste Gemme.

Habitant à cet endroit même, je m'inquiète quant à ce projet non mentionné dans le projet. Quelles ont été les études de faisabilité réalisées et leurs impacts sur l'environnement, les terres agricoles, les routes communales qui serviraient à l'acheminement de ce remblai à l'autre bout de la commune ?

En espérant que des précisions pourront être apportées,

Cordialement,

Anne Bocquier

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

